



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

**Évaluation périodique du programme de
Maîtrise en fiscalité**

RÉSUMÉ

Faculté d'administration

Département de fiscalité

Mars 2014

Le programme de maîtrise en fiscalité de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

Le programme de maîtrise en fiscalité est un programme multidisciplinaire qui intègre les trois aspects interdépendants de cette discipline : le droit, l'administration et l'économie. Il vise à former des professionnels de la fiscalité compétents, possédant déjà un grade universitaire de premier cycle en administration, en droit ou en économie.

Ce programme a toujours eu une orientation pratique, notamment par la collaboration de nombreux praticiens d'expérience qui enseignent dans le cadre du programme et collaborent à son amélioration continue. Il se caractérise par une **approche par compétences** et par un modèle d'apprentissage basé sur la **réalisation de mandats** fiscaux. Ce modèle permet aux étudiants d'intégrer et de transférer les apprentissages théoriques dans la pratique fiscale et de développer leurs capacités de recherche, d'analyse et de réalisation de mandats en fiscalité.

Le programme actuel de maîtrise en fiscalité est composé de 48 crédits : 42 crédits de cours et 6 crédits pour l'essai de fin d'études. Les cours sont dispensés sur une période d'une année, soit trois sessions consécutives, pour le programme à temps complet à Sherbrooke. Par ailleurs, un diplôme de 2^e cycle en fiscalité de 33 crédits est offert à temps partiel au campus de Longueuil. Le diplôme peut être complété par la maîtrise, également offerte à temps partiel à Longueuil¹.

1. Introduction

Créé en 1973, le programme de maîtrise en fiscalité a fêté ses 40 ans l'an dernier. Il s'agissait du tout premier programme de 2^e cycle spécialisé en fiscalité au Canada. Outre les nombreuses modifications qu'il a subies au fil des années, le programme de maîtrise en fiscalité a fait l'objet d'une réforme majeure, entrée en vigueur à l'automne 2004. Cette réforme, financée dans le cadre des Grandes innovations pédagogiques de l'Université, a modifié en profondeur l'ensemble du programme, tant dans son approche conceptuelle que pédagogique. L'approche par compétences a alors été adoptée et un modèle d'apprentissage novateur, basé sur la réalisation de mandats fiscaux, a été développé.

Conformément au calendrier général de la politique d'évaluation périodique des programmes (politique 2500-007) de l'Université de Sherbrooke, une démarche d'évaluation du programme de maîtrise en fiscalité a débuté à l'hiver 2009.

¹ À compter de l'automne 2014, les étudiants de Longueuil seront directement admis à la maîtrise à temps partiel et le diplôme ne sera plus offert. Le programme de maîtrise sera le même que celui à temps plein.

2. Le comité d'évaluation du programme

Pour mener à bien cet exercice, la Faculté a constitué un comité d'évaluation périodique (CEP) composé de la directrice du programme de maîtrise en fiscalité (agissant à titre de présidente du CEP), de deux professeurs réguliers en fiscalité, d'un chargé de cours enseignant dans le programme, de deux étudiants diplômés du programme, d'un professeur externe, d'un professionnel du milieu ainsi que de la vice-doyenne à l'enseignement. Pendant la réalisation des travaux, le comité a dû remplacer des membres à quelques reprises.

Voici la liste des personnes ayant fait partie du CEP à un moment ou l'autre :

- Mme Marie-Pierre Allard, professeure à la Faculté d'administration, Département de fiscalité, directrice du programme de maîtrise en fiscalité (2009 et 2012-2014);
- Mme Chantal Amiot, chargée de cours à forfait à la Faculté d'administration, Département de fiscalité, directrice du programme de maîtrise en fiscalité (2010-2012);
- M. Luc Godbout, professeur à la Faculté d'administration, Département de fiscalité, directeur du département;
- Mme Marie Jacques, professeure à la Faculté d'administration, Département de fiscalité;
- Mme Marie-Andrée Babineau, professeure à la Faculté d'administration, Département de fiscalité;
- M. Maurice Arsenault, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton et chargé de cours à la maîtrise en fiscalité;
- Monsieur Jean Gauthier, directeur national de la fiscalité chez Raymond Chabot Grant Thornton;
- Mme Émélie Brault, directrice en fiscalité chez PwC et diplômée de la maîtrise en fiscalité (Sherbrooke);
- Mme Élane St-Onge, Gestion financière Bégin St-Onge, diplômée de la maîtrise en fiscalité (Longueuil);
- M. Jean-François Guertin, professeur à la Faculté d'administration, Département de marketing;
- Mme Catherine Parissier, professeure à la Faculté d'administration, Vice-doyenne à l'enseignement;
- Mme Denyse Rémillard, professeure à la Faculté d'administration, Vice-doyenne à l'enseignement;
- Mme Hélène Blouin, adjointe à la direction du programme;
- Mme Linda Pépin, adjointe à la direction du programme.

3. Le processus d'auto-évaluation

Un exercice de prédiagnostic a d'abord été réalisé afin de juger de la pertinence du programme et de la qualité de la formation. Cette première analyse, faite essentiellement à partir des données disponibles ou facilement accessibles, a permis de cerner les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du

programme. De cet exercice est ressorti un certain nombre de préoccupations à investiguer plus en profondeur dans le cadre de l'évaluation ciblée.

En considérant les questions institutionnelles et facultaires, l'ensemble des préoccupations a été regroupé à l'intérieur de trois grandes thématiques et de 10 questions.

Thème 1 : Persévérance des étudiants à la maîtrise

- Quels sont les facteurs qui expliquent le faible taux de diplomation et la longue durée des études à la maîtrise?
- Quels aménagements pourraient permettre d'améliorer le taux de diplomation et de diminuer la durée des études? (question adressée aussi par l'Université)
- Considérant les difficultés rencontrées par les étudiants lors de la rédaction de leur essai, comment ce dernier pourrait-il être révisé (exigences, encadrement) afin que l'étudiant puisse lui trouver une réelle valeur ajoutée?

Thème 2 : Maintien et développement de la qualité pratique de la formation

- Comment maintenir et développer la qualité pratique de la formation, au sens de son lien fort avec la réalité du terrain de la profession?
- Comment favoriser la création de mandats qui soient à la fois pertinents pour les besoins de formation et à jour par rapport au domaine?
- Comment faciliter l'utilisation des mandats en classe de façon efficace et coordonnée dans le cadre des différents cours concernés?
- La question suivante nous a été soumise par l'Université : Quelles modalités prévoyez-vous pour améliorer l'application de certaines finalités de formation telles qu'évoquées dans la récente analyse qui a été faite dans ce programme (réflexivité, compétences linguistiques, travail en équipe et ouverture à la diversité)?

Thème 3 : Développement de nouvelles clientèles

- Quels sont les besoins de formation de la clientèle (étudiants, professionnels, employeurs) auxquels nous pourrions davantage répondre?
- Comment diversifier l'offre de formation afin de répondre au mieux à ces besoins et ainsi augmenter la clientèle?
- Compte tenu du bassin limité de clientèle potentielle, comment s'assurer que les programmes basés à Sherbrooke et à Longueuil puissent poursuivre leur développement sans se nuire mutuellement?

Le prédiagnostic ainsi que le plan d'évaluation ciblé ont été jugés conformes par le Secrétariat d'évaluation périodique des programmes, ainsi que par le conseil de Faculté, le 16 septembre 2010.

À la suite de cette approbation, s'est engagée la deuxième phase du processus d'autoévaluation, soit l'évaluation ciblée. Afin de mener à bien celle-ci, trois méthodes de collecte d'informations ont été utilisées, soit le sondage, l'entrevue individuelle et les groupes de discussion (*focus group*). La cueillette des données pour les différents enjeux a eu lieu principalement à l'automne 2012 et s'est terminée en janvier 2013.

Pour le *Thème 1 – Persévérance des étudiants à la maîtrise*, des entrevues individuelles ont été réalisées auprès de 23 personnes, dont des professeurs, des chargés de cours, des jeunes diplômés et des étudiants en rédaction. D'autres entrevues ont également été réalisées avec les directeurs ou responsables de trois autres programmes de deuxième cycle à la Faculté d'administration.

Pour le *Thème 2 : Maintien et développement de la qualité pratique de la formation*, des groupes de discussion ont été tenus avec des professeurs, avec des chargés de cours, ainsi qu'avec des jeunes diplômés. Également, ont été réalisées 9 entrevues avec des employeurs et 3 entrevues avec les responsables de programmes comparables de la Faculté.

Pour le *Thème 3 : Développement de nouvelles clientèles*, un sondage a été effectué auprès d'anciens étudiants, professeurs et professionnels du milieu.

Le Rapport d'évaluation ciblée a été déposé au conseil de Faculté le 12 mars 2013. Dans la première partie, les thèmes et questions identifiés dans le prédiagnostic sont rappelés. La seconde partie est consacrée à l'aspect méthodologique de l'évaluation ciblée. Les différentes méthodes utilisées pour mener à bien l'évaluation y sont exposées. Les méthodes prévues au rapport prédiagnostic sont comparées à celles réellement effectuées et lorsqu'elles sont divergentes, des explications sont fournies sur ce qui a été privilégié.

Dans la troisième partie, les informations recueillies tout au long de l'évaluation ciblée sont analysées. Cette section a pour objectif de répondre aux différentes questions soulevées dans le rapport prédiagnostic et de proposer des recommandations. Pour chacun des trois enjeux, le CEP dresse les principaux constats et propose des pistes de solutions. Finalement, la dernière partie de l'évaluation ciblée présente les 10 recommandations retenues par le CEP ainsi que les moyens suggérés pour les mettre en œuvre.

4. L'évaluation externe

La Faculté a accueilli deux experts qui enseignent la fiscalité dans une autre université, soit le professeur Michael Lafontaine et le professeur Francis Belzile, tous deux de l'Université du Québec à Rimouski. Les experts ont visité la Faculté d'administration le 6 mai 2013. Ils ont rencontré les professeurs du Département de fiscalité, le CEP ainsi que des étudiants du programme. Les rapports des évaluateurs externes ont été transmis au doyen de la Faculté d'administration le 3 juin 2013.

Les évaluateurs externes ont reconnu la rigueur du processus d'évaluation réalisé par le CEP, ainsi que la qualité et la pertinence du programme. Ils se sont dits d'accord avec l'ensemble des recommandations du CEP, en insistant sur celles qu'ils estimaient les plus importantes. C'est pourquoi le CEP a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'ajouter des recommandations à son Rapport d'évaluation ciblée. Le Rapport final est donc identique au Rapport d'évaluation ciblée remis en mars 2013.

5. Rapport final d'évaluation

Le Rapport final d'évaluation présente 10 recommandations en lien avec les trois thèmes identifiés. Voici ces recommandations.

Thèmes	Recommandations
Thème 1 : Persévérance des étudiants à la maîtrise	1- Former une équipe-essais composée de la direction de programme, de certains professeurs et de chargés de cours afin de mieux encadrer les étudiants dans l'accomplissement de leur essai.
	2- Porter l'essai à 9 crédits afin de reconnaître l'ampleur de la tâche demandée à l'étudiant pour la réalisation de son essai, de reconnaître l'effort fourni par les directeurs d'essais dans l'encadrement des étudiants et pour que le poids accordé à l'essai soit comparable à celui d'autres programmes de 2 ^e cycle à la Faculté.
	3- Définir les attentes du programme relatives à l'essai (objectifs, forme, procédures, encadrement, évaluation, etc.) et s'assurer que les attentes soient uniformes et comprises de tous (étudiants et intervenants). Ainsi le message véhiculé aux étudiants et autres intervenants sera unique.
	4- Introduire un cours Réussir qui permettra à l'étudiant de se familiariser avec l'essai et le travail d'équipe.

Thèmes	Recommandations
Thème 2 : Maintien et développement de la qualité pratique de la formation	5- Former une équipe-mandats , afin de répondre davantage aux besoins de formation de la clientèle (étudiants, professionnels, employeurs), s'assurer que les mandats reflètent la réalité, qu'ils soient variés et coordonnés entre les différents cours et qu'ils respectent les différentes finalités de formation.
	6- Former les intervenants du programme sur les objectifs poursuivis par les mandats et les formes de rétroaction.
	7- Créer une banque centralisée de mandats.
Thème 3 : Développement de nouvelles clientèles	8- Étudier la pertinence de créer un programme de spécialisation de type microprogramme (de 2 ^e ou 3 ^e cycle) comme suite à la maîtrise en fiscalité, afin de diversifier l'offre de formation, de répondre aux besoins du marché et d'augmenter la clientèle.
	9- Étudier la pertinence d'offrir une concentration au programme de baccalauréat en administration – option fiscalité – devrait être envisagée, afin de diversifier l'offre de formation, de répondre aux besoins du marché et d'augmenter la clientèle.
	10- Revoir l'offre de cours au Campus de Longueuil afin de permettre à un étudiant de continuer ses études à temps partiel, mais sur une période plus courte (par exemple, 6 sessions plutôt que 9).

LES DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

Le rapport final, le plan de réalisation des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'administration lors de sa séance du 19 mars 2014.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en mars 2014. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le comité a aussi reconnu la qualité et la pertinence du programme.

Le rapport d'évaluation périodique du programme de maîtrise en fiscalité, le plan de réalisation des recommandations, le résumé de l'évaluation et les rapports des experts externes ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 16 avril 2014.

Lors de sa réunion du 30 avril 2014, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en fiscalité de la Faculté d'administration.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes